

RAPPORT D'ACTIVITE 2011

A- AIGP L'ATELIER INTERNATIONAL DU GRAND PARIS

INTRODUCTION GENERALE

I/ STATUTS, PERSONNEL, LOCAUX, EQUIPEMENTS

- I.1. L'évolution des statuts
- I.2. L'équipe au 31.12.2011
- I.3. Les locaux
- I.4. Les investissements

II / LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ASSEMBLEE GENERALE / LE COMITE DE PROGRAMME

- II.1. Les réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale
- II.2. Les réunions du comité de programme

III / LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, SES TRAVAUX

- III. 1 Les travaux du Conseil en 2011
- III. 2. Le nouvel appel à candidatures lancé en décembre 2011

IV/ LES ACTIONS EN PARTENARIAT

- IV.1 Les partenaires
- IV.2. Les principales actions menées en partenariat
- IV. 3. Les workshops avec les écoles d'architecture

V / LES ACTIONS DE RECHERCHE, L'ORGANISATION DE DEBATS

- V.I. L'appel d'offre de recherche IGNIS MUTAT RES
- V. 2. Les séminaires et soirées débats sur « intensité » et « espaces ouverts »
- V. 3. Les séminaires et la contribution de l'AIGP sur le Schéma Directeur d'Aménagement d'Île-de-France

VI/ LES ACTIONS DE VALORISATION

- VI.1. Le Site internet
- VI.2. Les Publications
- VI.3. Les Conférences et participations à des débats
- VI. 4. La Participation à des salons

VII/ LES ACTIONS INTERNATIONALES

- VII. 1. Les Conférences à l'étranger
- VII. 2. L'Accueil de délégations étrangères et les conférences pour des étrangers
- VII. 3. Les Missions de coopération

B. EUROPAN

I/ CONCOURS EUROPAN 11

Atelier international du Grand Paris - Rapport d'activité 2011

- Lancement du concours
- Evénement de lancement français
- Inscriptions des candidats
- Rencontres locales villes candidats
- Rendu des projets et expertise
- Jury 1ère et 2ème phases et modification de la procédure de jugement
- Forum européen des villes et des jurys à Oslo
- Annonce des résultats

II/ VALORISATION

- Etude prospective sur les idées et thématiques porteuses issues d'Europan
- Lettre électronique d'information
- Conception d'outils multimédias sur la 11ème session
- Gestion de la banque de données documentaires

III/ REALISATIONS

- Montage et suivi d'études urbaines et de réalisations
- Etude « la commande urbaine dans les processus de réalisation en France
- Monographies

IV/ VIE EUROPAN

C- POPSU

PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET DES STRATEGIES URBAINES

I/ DANS LES GRANDES VILLES FRANCAISES POPSU 2

II/ DANS LES VILLES EUROPEENNES POPSU Europe

A- AIGP L'ATELIER INTERNATIONAL DU GRAND PARIS

INTRODUCTION GENERALE

Par Bertrand Lemoine, directeur général

En 2011, pour sa deuxième année d'existence, l'Atelier International du Grand Paris (AIGP) a connu deux évènements marquants.

La gouvernance du Groupement d'intérêt public (GIP), structure support de l'AIGP, est désormais partagée (depuis juin 2011) entre l'Etat et les collectivités locales. L'Etat (le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, le ministère de la Ville, le Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris) et les collectivités territoriales (la Ville

de Paris, la Région Île-de-France, Paris Métropole, l'Association des maires d'Île-de-France) sont à parité.

Le Conseil d'administration de l'AIGP est présidé par Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Île de France.

Par ailleurs, un appel international à candidatures a été lancé en décembre 2011 afin de renouveler le conseil scientifique. Intitulé « Le Grand Paris, pour une métropole durable », il a pour objectif de redéfinir les missions de ce conseil et de permettre de passer aisément des commandes diverses aux différentes équipes.

I/ STATUTS, PERSONNEL, LOCAUX, EQUIPEMENTS

I.1. L'évolution des statuts

Afin de mettre en œuvre l'Atelier international du Grand Paris, l'Etat a décidé en 2010 de mobiliser le groupement d'intérêt public « L'Europe des projets architecturaux et urbains » -GIP EPAU-, (régi par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 et par le décret n° 91-1215 du 28 novembre 1991) et créé par une convention constitutive du 25 mars 2002, approuvée par arrêté des ministres chargés de la culture et du budget le 29 avril 2002.

En 2011, le Groupement d'Intérêt Public a vu sa convention constitutive substantiellement modifiée. En effet, un avenant en date du 29 avril 2011, publié au Journal Officiel de la République Française du 7 juin 2011, a permis l'entrée des collectivités, à savoir la Ville de Paris, la Région Île-de-France, le Syndicat mixte Paris Métropole et l'association des Maires d'Île-de-France dans les organes de gouvernance du Groupement d'Intérêt Public « L'Atelier International du Grand Paris ».

Les modifications statutaires suivantes ont été notamment apportées :

- La dénomination du GIP a été modifiée et est devenue « L'Atelier International du Grand Paris »
- Les missions et travaux du GIP ont été complétées et réorganisées en deux points : d'une part celles dévolues spécifiquement à l'Atelier International du Grand Paris ; d'autre part celles qui concernent plus particulièrement le Concours Europan et les actions associées.
- Les droits statutaires des membres du groupement ont été modifiés pour permettre l'entrée des collectivités territoriales et une gouvernance à parité entre l'Etat (ministère de la Culture et de la communication, ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, ministère de la Ville et le Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris) et les Collectivités (la Région Île-de-France, la Ville de Paris, l'Association des Maires d'Île-de-France, Paris Métropole).
- Dans le même sens, la composition des organes de gouvernance ainsi que les modes de délibérations ont été modifiés. Ainsi la composition du conseil

d'administration et de l'assemblée générale sont revues pour intégrer les collectivités territoriales concernées ; une nouvelle répartition est intervenue, pour assurer à parité la représentation de chaque collège.

Il a été introduit trois nouveaux articles (articles 21 bis, 21 ter, 21 quater) instituant un comité de programme dont la composition est fixée par le Conseil d'administration et qui comprend de droit le directeur général du GIP AIGP, de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France (IAU) et de l'Agence Parisienne d'Urbanisme (APUR), précisant les conditions d'élaboration du programme pluriannuel de l'AIGP ainsi que des autres programmes d'action.

Le Président du Conseil d'administration préside également désormais les réunions du Conseil scientifique auquel les statuts consacrent un article particulier (cf. article 22) précisant de manière détaillée ses missions de veille, de conseil, d'alerte et de réflexion prospective sur l'ensemble des questions architecturales et urbaines concernant le Grand Paris. Le conseil doit également proposer des avis destinés à éclairer les choix politiques et peut désormais s'auto-saisir de tout sujet en rapport avec l'objet du groupement.

Le Conseil d'administration, en sa séance du 6 décembre 2011, a proposé d'élargir la composition du Comité de programme, qui comprenait de droit, aux termes de l'article 21 bis de la convention constitutive du GIP modifiée, le directeur général de l'AIGP, le directeur de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France et le directeur de l'Atelier Parisien d'Urbanisme, à des représentants des deux collèges. Ainsi, ce comité compte désormais 8 membres et est également composé d'un représentant du service de l'architecture du ministère de la Culture et de la Communication ; d'un représentant du Plan Urbanisme, Construction et Architecture pour le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement ; d'un représentant du Préfet de Région, plus spécifiquement de la DRIEA, pour le collège Etat. Pour le Collège Collectivités, d'un représentant de Paris Métropole et d'un représentant de l'AMIF.

I.2. L'équipe au 31.12. 2011

L'équipe permanente assurant le fonctionnement de l'AIGP est restée stable.

L'équipe fin 2011 comptait ainsi 5 agents permanents :

- Bertrand Lemoine, directeur général, détaché du CNRS
- Sandrine Sartori, Secrétaire générale, détachée du MCC
- Soraya Elm'Selmi, Responsable administratif et financier, détachée du MCC
- Isabelle Bertrand, Chargée de mission, mise à disposition par le MCC
- Hoda Hamzeh, Assistante de direction et de communication, mise à disposition par l'association EUROPAN France

Toutefois, le recrutement de deux personnes par le GIP a été préparé en 2011, avec effet au 1er janvier 2012, portant sur la fonction de webmaster et celle de cartographe chargée du déploiement d'un système d'information géographique (SIG).

Une dizaine de stagaires ont été accueillis à l'AIGP en 2011, pour des périodes variant entre 4 à 6 mois, renforçant sensiblement les capacités de production de l'atelier :

- Clément Colin, Elève-Ingénieur de l'EIVP,
- Pierre Duchemin de Vaubernier, Elève-Ingénieur de l'EIVP,
- Jean-Sébastien Leprince, Etudiant en Master 2 de Géographie à l'Université de Caen Basse-Normandie,
- Maud Nys, Etudiante en Master 2 à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est-Créteil Val-de-Marne,
- Amélie Crivelli, Etudiante en Master 2 à l'Institut Français d'Urbanisme à l'Université Paris-Est Marne la Vallée
- Axel Lagnau, Etudiant en Master 2 à l'IEP Paris
- Carolina Fernandez Da Costa, Architecte, diplômée de l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est-Créteil Val-de-Marne
- Laurent Brunet, Etudiant en Master 2 d'architecture à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris
- Sara Torrijos Santos, Etudiante en Master 2 à l'ENSA Paris-Val-de-Seine (échange ERASMUS) (Escuela superior di arquitectura de Madrid)

Ces stagiaires ont été étroitement associés à la vie de l'Atelier et ont plus particulièrement participé aux travaux sur "Habiter dans le Grand Paris", le label Grand Paris, les 650 projets du Grand Paris, les mille lieux du Grand Paris, la préparation et la valorisation des séminaires co-organisés avec l'Union régionale des CAUE d'idf, et avec la Région ile-de-France sur la révision du SDRIF.

Deux doctorants, architectes diplômés de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles sont également accueillis, depuis octobre 2011, au sein de l'atelier : David Malaud et Quentin Mourier. Leurs travaux de recherche portent plus précisément :

- D'une part, sur les représentations de la métropole parisienne, à travers les outils cartographiques, comme une forme qui se construit sous le double effet de flux réels (déplacements de personnes et d'objets) et de flux immatériels (échanges d'informations).
- D'autre part, sur l'interface entre le rural et l'urbain et les enjeux de l'agriculture urbaine sur le territoire du Grand Paris : un nouveau paradygme d'hybridation tant sur le plan géographique que décisionnel ou opérationnel.

I.3. Les locaux

L'Atelier dispose au Palais de Tokyo d'une superficie de 532 m2 (anciennement utilisés comme salles de montages et de réunion par la Fémis), soit onze bureaux (pour l'équipe permanente de l'Atelier) et une grande salle de réunion pour accueillir des séances de travail régulières et les séminaires du conseil scientifique, des workshops, des réunions, etc... Une convention d'occupation des locaux a été signée conjointement par l'Atelier, la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) du Ministère de la Culture et de la Communication, et France Domaines pour une durée de 5 ans, à compter du 9 février 2010 jusqu'au 8 février 2015.

Un programme de travaux de réhabilitation de l'ensemble du Palais de Tokyo financé par le ministère de la Culture a débuté en décembre 2011 et a conduit l'AIGP à quitter

ses locaux jusqu'en mars 2012 pour des locaux provisoires, dans un autre corps du bâtiment du Palais de Tokyo. L'activité de l'atelier s'en est vue quelque peu perturbée.

L'AIGP souhaite toujours développer une collaboration étroite et active avec le Palais de Tokyo. Plusieurs réunions ont eu lieu d'abord avec Olivier Kaeppelin (ex- Directeur général du Palais de Tokyo), puis avec Jean de Loisy, son successeur, et ses services sur ce thème.

L'une des propositions portée par l'Atelier serait en effet de pouvoir mettre en place un centre permanent de ressources réunissant tous les savoirs, les projets, les travaux et les productions constitués autour du Grand Paris (qui aujourd'hui constituent des sources très importantes mais éclatées). Un avant- projet d'installation d'un tel centre dans la mezzanine du Palais de Tokyo a été dressé avec la collaboration de l'une des stagiaires. Ces discussions n'ont pas encore abouti.

II / LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, L'ASSEMBLEE GENERALE ET LE COMITE DE PROGRAMME

II. 1. Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale

Ces instances ont été réunies cinq fois en 2011 :

- **le 6 avril** pour l'approbation de la DM 4 et du compte financier 2010 ainsi que de la DM1 2011 :
- **le 27 avril**, pour l'adoption de l'avenant n°3 aux statuts du GIP permettant l'entrée des collectivités dans les organes de gouvernance
- **le 7 juin**, pour la nomination du nouveau Président du Conseil d'administration et la présentation des nouveaux membres et des personnalités qualifiées de chaque collège
- **le 11 juillet**, pour définir les orientations et le programme de travail de l'AIGP ainsi que les modalités contractuelles liées au lancement du nouvel appel d'offre
- le 6 décembre pour la présentation et le vote de l'EPRD 2012, la présentation du programme d'actions 2012, la discussion sur les modalités du nouvel Appel d'offre « Grand Paris : Pour une Métropole durable » et la présentation des documents contractuels, la discussion sur le financement de l'Appel d'offre, la composition du Comité de programme.

Un groupe de travail pour préparer la consultation internationale « Grand Paris, pour une métropole durable » a été mis en place sous l'égide du CA et s'est réuni à plusieurs reprises. Les juristes des services du ministère de la Culture et de la communication, de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France y ont été associés.

II. 2. Le Comité de programme de l'AIGP

Jusqu'en décembre 2011, il était composé des directeurs de l'AIGP, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAU) et de l'Agence parisienne d'urbanisme (APUR). Trois réunions se sont tenues dans l'objectif de préciser conjointement les thématiques susceptibles de faire l'objet de commandes aux

équipes d'architectes urbanistes du prochain Conseil scientifique, le 20 juin, le 9 septembre, le 13 septembre.

Après décembre 2011, le Conseil d'Administration a décidé d'élargir le comité de programme à des représentants de Paris Métropole, de l'Association des maires d'Îlede-France (AMIF) et des trois ministères concernés.

L'AIGP s'est rapproché de l'IAU et de l'APUR dans le cadre du comité de programme, notamment au travers de réflexions sur les futures lettres de commandes à passer aux équipes à venir du conseil scientifique de l'AIGP.

III/ LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il était composé jusqu'au 23 décembre 2011, des 10 équipes d'architectes - urbanistes retenues en 2008 lors de la consultation Internationale « Le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne » : Roland Castro - Silvia Casi, Atelier Castro-Denissof-Casi · Finn Geipel + Giulia Andi, LIN · Antoine Grumbach et Associés · Djamel Klouche, L'AUC · Yves Lion, Groupe Descartes · Winy Maas/ MVRDV avec ACS et AAF · Richard Rogers/ Rogers Stirk Harbour + Partners, LSE, Arup · Jean Nouvel [AJN], Jean-Marie Duthilleul [AREP], Michel Cantal-Dupart [ACD] · Atelier Christian de Portzamparc · Bernardo Secchi et Paola Vigano, Studio 11.

III. 1 Les travaux du Conseil en 2011

Le conseil scientifique s'est réuni huit fois en 2011 soit quatre réunions de travail thématiques d'une demi-journée à l'AIGP et quatre séminaires hors les murs. Il a également été accueilli le 4 février et le 5 juillet à la Mairie de Paris à l'invitation de Bertrand Delanoë avec Jean-Paul Huchon, Pierre Mansat et Anne Hidalgo, et à plusieurs reprises au ministère de la ville à l'invitation du ministre de la Ville et au ministère de la Culture.

- Réunions du Conseil scientifique à l'AIGP

- Le 17 février, sur le thème de l'« Urbanisme de projet», en présence de Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement. Dans le cadre d'une réflexion lancée par Benoist Apparu, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Ecologie, du développement durable, des transports, du logement, chargé du logement, sur l'évolution des règles en matière d'urbanisme, vers « un urbanisme de projets ».
- Le 1er avril avec Paris Métropole et l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France
- Le 28 avril, sur le thème : « Comment intensifier nos villes » avec l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France et la participation de Paris Métropole et de l'IAU.
- Le 9 mai, sur le thème de « l'aménagement du Plateau de Saclay » avec Pierre Veltz et Michel Desvigne puis sur le thème de « la structure du Grand Paris » à partir d'une réflexion de Bernardo Secchi et Paola Vigano.

- Séminaires du Conseil Scientifique hors-les-murs

• 20-21 janvier 2011 sur le thème « Habiter le Grand Paris » à l'Abbaye des Vaux de Cernay.

Ce séminaire organisé par l'AIGP associait toutes les équipes du Conseil scientifique. Chacune était invitée à présenter des réflexions sur le thème « habiter le Grand Paris ». A la dernière demi-journée ont été invités : B. P. Galey, L. Cassegrain (ministère de la culture), F. Rol-Tanguy et D. Alba (APUR), V. Fouchier (IAU IDF)

• 27 avril sur le projet d'aménagement des voies sur berges à Paris (sur la Seine, en bateau)

Ce séminaire, à l'invitation de la Ville de Paris, était animé par F. Rol-Tanguy et D. Alba de l'APUR; il associait de nombreux acteurs dont les équipes du conseil scientifique de l'AIGP.

• 17 septembre 2011 sur la révision du SDRIF à l'IAU

Ce séminaire organisé par l'AIGP réunissait les équipes constituées autour des architectes urbanistes du Conseil scientifique de l'AIGP, tous les membres du Conseil d'administration de l'AIGP et/ou leurs représentants, l'APUR et l'IAU.

2 et 3 décembre sur la révision du SDRIF à l'IAU

Proposé par le Conseil régional, ce séminaire faisait suite à celui du 17 septembre. Organisé par l'AIGP, il a réuni les 10 équipes d'architectes urbanistes ainsi que le Préfet, des élus de la Région, de la Ville de Paris, de Paris Métropole et de l'Association des maires d'Ile-de- France (AMIF), des représentants de l'Etat, des collectivités, de l'APUR et de l'IAU.

- Les commandes passées aux équipes du Conseil Scientifique

Des études ont été commanditées aux équipes sur différents sujets liés à la mobilité dans le Grand Paris. Ces commandes faisaient suite aux réflexions menées par le conseil scientifique dans le cadre du débat public sur les transports en Île-de-France. Une autre série de commandes a également été passée en 2011 aux équipes du conseil scientifique sur le thème de la révision du SDRIF, dont les résultats ont été présentés lors du séminaire de travail des 2 et 3 décembre

. sur le thème de la mobilité

- . A l'Equipe AJN/AREP/ACD : expertise approfondie du Schéma de mobilité élaboré par l'AIGP avec la réalisation d'une carte interactive permettant de calculer et comparer les temps de trajet actuel et futur et expertise particulière sur la branche Est.
- . A l'équipe **Djamel Klouche, l'AUC** : étude sur la gare ouverte en milieu métropolitain et analyse du point de vue de l'habitant
- . A l'équipe **Groupe Descartes** : étude sur l'utilisation et la transformation d'autoroutes comme supports des transports en commun
- . A l'équipe **Antoine Grumbach & Associés :** étude sur le maillage intermodal des transports dans la Vallée de la Seine.
- . A l'équipe **Rogers Stirk Harbour + Partners, LSE, Arup :** étude sur l'avenir de la voiture en ville.
- . A l'équipe **Atelier Christian de Portzamparc** : étude sur le maillage entre autoroutes et transports en commun.
- . A l'équipe **Lin, Finn Geipel & Guilia Andi :** étude sur le segment Montfermeil/Aulnay-sous-Bois. .
- . A l'équipe **Studio Associatio Secchi, Bernardo Secchi & Paola Vigano** : expertise du maillage fin avec représentation cartographique.
- . A l'équipe MVRDV avec ACS et AAF: étude sur l'Intensification autour du périphérique, l'utilisation de la petite ceinture et réflexion sur une Gare centrale.
- . A l'équipe **Castro- Casi-Denisoff** : étude sur le thème des Transports et de l'urbanité pour un fleuve protégé.

Commandes sur la révision du SDRIF début décembre 2011

Suite au séminaire du 17/09/2011 et afin de préparer le séminaire des 2 et 3 décembre, des commandes ont été passées aux 10 équipes d'architectes urbanistes. Les lettres de commandes (identiques pour chaque équipe) avaient pour objet la production d'éléments de réflexion et d'éléments graphiques susceptibles en vue d'élaborer la contribution de l'AIGP à la révision du SDRIF.

III. 2. Le nouvel appel à candidatures lancé en décembre 2011

Les enjeux

En phase avec les ambitions affichées sur le Grand Paris et tenant compte du contexte nouveau dans lequel il se situe aujourd'hui, l'AIGP a travaillé au lancement d'un appel à candidatures international afin de constituer son prochain Conseil scientifique. Ce Conseil sera susceptible de remplir à la fois une mission de conseil permanent sur le Grand Paris et des missions spécifiques débouchant sur des propositions concrètes.

L'objet de l'appel à candidatures intitulé « Grand Paris : Pour une métropole durable » est donc double :

. La production d'avis et d'expertises dans le cadre d'une mission transversale forfaitaire de Conseil scientifique de l'AIGP et son animation

. La réalisation d'études, d'analyses prospectives et de recherches liées aux problématiques du Grand Paris sous forme de lettres de commandes, définies avec le comité de programme, autour de thématiques métropolitaines, répondant aux enjeux fondamentaux d'un développement durable de la métropole.

Le recours à la procédure de marché à prix mixte multi-attributaires répond aux règles de la commande publique. Cet appel à candidatures s'adresse à des équipes pluridisciplinaires constituées autour d'un ou plusieurs architectes-urbanistes mandataires. Quinze équipes au maximum seront retenues.

Les modalités de préparation des textes et de lancement de l'appel à candidatures

A la demande du Président du Conseil d'Administration, un groupe de travail a été mis en place pour préparer l'appel d'offre. Les services juridiques de la ville de Paris, de la Région Ile-de-France et du ministère de la Culture et de communication ont été mis à contribution et ont travaillé de concert. Différentes pistes ont été explorées quant à la forme juridique de l'appel à candidatures, avec notamment l'aide de Thierry Tuot, conseiller d'Etat.

Tous les documents de l'appel à candidatures (CCAP, règlement de la consultation ...) ont été présentés au CA du 6 décembre 2011.

Le CA a donné mandat au directeur général du GIP de lancer l'appel à candidatures.

Un communiqué de presse a été diffusé le 23 décembre 2011.

Atelier international du Grand Paris - Rapport d'activité 2011

IV. PARTENAIRES, ACTIONS EN PARTENARIAT, WORKSHOPS

IV.1 les partenaires de l'AIGP en 2011

L'AIGP a été conduit en 2011 à se rapprocher de l'ensemble des acteurs membres du GIP. Des réunions périodiques se sont tenues notamment avec la Ville de Paris (la délégation Paris Métropole), Paris Métropole (notamment sur le label Grand Paris), la Région Île-de-France (notamment sur le SDRIF), l'AMIF (notamment dans le cadre de leur salon annuel), le MCC et le MEDDTL (notamment pour l'appel d'offre de recherche « Ignis mutat res » lancé conjointement), le ministère de la Culture et de la communication (notamment pour tous les workshops organisés à l'AIGP avec des écoles d'architecture), le MEDDTL (notamment pour le programme « urbanisme de projet »), le ministère de la Ville et Grand Paris (notamment pour de nombreux comités de pilotage sur le Grand Paris) et une présence particulière de l'AIGP sur le stand du ministère de la ville dans 3 salons), la Préfecture de Région (notamment pour le label Grand Paris, les gares du Grand Paris et les CDT), la DRAC Île de France.

L'AIGP s'est rapproché de très nombreux autres acteurs qui ne peuvent tous être cités. Ainsi les CAUE d'Île-de-France avec lesquels la coopération s'est poursuivie au travers l'organisation de nouvelles rencontres (séminaires de travail et soirées débats publics) qui sont détaillées ci- après. Les Nouvelles parisiennes, associations d'habitants du Grand Paris qui ont invités le directeur général à l'une de leurs soirées débats. De même, il a été invité à accompagner une promenade parisienne. Et associer à la préparation des prochains ateliers de Cergy sur le thème du grand paysage. Enfin on peut mentionner que l'AIGP a été associé à tous les comités de pilotage du projet Europa City.

IV. 2. Les principales actions menées en partenariat au plan national

• <u>Les comités de pilotage Grand Paris mis en place par le ministère de la Ville et</u> du Grand Paris

Participation au Comité de pilotage Grand Paris présidé par Maurice Leroy sur le thème « L'attractivité économique du Grand Paris », « Les transports publics », « Le Grand Paris du Sport », « Le Grand Paris de la Santé », « Les CDT », « La Charte d'attractivité du Grand Paris » ...5 janvier, 20 janvier, 16 février, 24 février, 11 mai, 7 juin, 15 juin, 22 juin, 20 juillet, 27 octobre, 13 décembre ...

- Les futures gares du Grand Paris
- ✓ Participation au groupe de travail mis en place par la DRIEA avec la SGP, la DRAC, la RATP, la SNCF, la CDC : participation aux réunions des 30 septembre, 18 octobre, 23 novembre ...
- ✓ Elaboration et publication d'un document intitulé « 13 recommandations de l'AIGP pour les gares du Grand Paris », diffusion d'un communiqué de presse le 1er décembre 2011.

les Contrats de Développement Territorial (CDT)

Participation à des comités techniques et aux comités de pilotages présidés par le Préfet de région sur les différents CDT afin de permettre le moment venu à l'AIGP d'apporter des avis conformément à la loi Grand Paris.

Participation au séminaire organisé à la PRIF sur les CDT le 17 septembre.

• Le label Grand Paris

Participation à un groupe de travail mis en place à l'initiative de la préfecture de région pour définir les modalités d'attribution du label et son cahier des charges (Préfecture de région, Paris Métropole, Chambre de commerce de Paris) : 8 mars, 16 mars, 7 avril, 4 mai, ...

Définition de valeurs, rédaction du cahier des charges, grille d'analyse, étude de cas ...

OCDE : ville et croissance verte

Participation de l'AIGP au nouveau programme de l'OCDE « Villes et croissance verte » qui vise à évaluer dans quelles mesures les politiques de croissance verte au sein des villes peuvent contribuer à améliorer les résultats économiques et la qualité de l'environnement dans ces zones métropolitaines. Participation de l'AIGP au comité de pilotage.

• Pour un urbanisme de projet

Participation à des groupes de travail mis en place à l'initiative de Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au logement : groupe de travail Projet « Pour un urbanisme de projet » (24 janvier, 8 février) ; groupe de travail foncier « Pour un urbanisme de projet » (9 février) ; Groupe de travail Planification « Pour un urbanisme de projet » (15 février) ; participation au séminaire de clôture « Urbanisme de projet » (26-27 mai).

DATAR : prospective 2030

Participation de l'AIGP au groupe de travail sur la prospective 2040 (5 avril)

• Communication gouvernementale sur le Grand Paris

Participation à des réunions périodiques au ministère de la ville avec l'ensemble des organismes sous tutelle tout ou partie du ministère de la ville ; participation de l'AIGP à des salons sur le stand du ministère de la ville et du Grand Paris

• <u>La forêt de Pierrelaye, « Planter 1 million d'arbres dans le nord du Grand Paris</u>» Participation de l'AIGP au comité de pilotage de ce projet présidé par le Préfet du Val d'Oise.

Participation à des jurys

Participation au jury de recrutement d'un urbaniste pour le secteur nord de Clichy Participation au jury organisé par l'ACTEP pour le choix d'une équipe pour une étude sur la requalification de l'autoroute A4

Participation au jury organisé par la Sogeprom pour le choix d'un architecte pour la réalisation de l'extension de la société générale sur le secteur de Val de Fontenay.

V. 3 Workshops internationaux

Trois workshops internationaux ont été accueillis à l'AIGP en 2011 :

Atelier international du Grand Paris - Rapport d'activité 2011

- Pour des étudiants de l'ENSA Paris-La Villette et l'Université Meiji-TOKYO
 13-18 Octobre 2011: « Conception Architecturale Numérique Collaborative: Grand Paris Tokyo" a pour objet un projet urbain prenant place au cœur du territoire et des problématiques du Grand-Paris. Enseignants: François Guéna, Caroline Lecourtois et Masami Kobayashi.
- Pour des étudiants de l'ENSA de Versailles et de l'Université de Chulalongkorn (Bangkok) en mai 2011: "La Ville amphibie" / Propositions sur l'Île Saint Denis. Projets de quatrième et cinquième année des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles et de l'Université de Chulalongkorn Jury du 6 mai 2011: Marie-Elisabeth Nicoleau (architecte), Richard Scoffier (architecte), Bundit Chulasai (directeur de l'Université de Chulalongkorn), Prin Jhearmaneechotechai, Sarayut Supsook / Jury du 21 juin 2011: Vincent Jacques (philosophe), Marc Barani (architecte, Nice, France), Ana Vallarino (architecte, Professeur à la faculté d'Architecture de Montevideo, Uruguay), Eliza Culéa (architecte, Bucarest, Roumanie)
- Pour des étudiants de l'Ecole d'Architecture de l'University of Technology, Sydney (UTS), sous la direction de Frank Minnaert. Du 26 avril au 6 mai 2011
 « Densité extrême par création d'une nouvelle strate urbaine »
 Ce workshop a donné lieu a une exposition du 6 au 14 aout 2011 à Sydney,
 « Extreme density_Paris », dans le cadre du festival Sydney Design 11.

V. LES ACTIONS DE RECHERCHE - L'ORGANISATION DE DEBATS V.1. L'appel d'offre de recherche « Ignis mutat res »

L'Atelier international du Grand Paris (AIGP), en collaboration avec le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) du ministère de la Culture et de la communication et la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) du ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement a lancé le 24 juin 2011 le programme de recherche interdisciplinaire IGNIS MUTAT RES *, penser l'architecture la ville et les paysages au prisme de l'énergie.

Ce nouveau programme interdisciplinaire pluriannuel de recherche scientifique porte sur les rapports entre les disciplines de l'aménagement de l'espace et l'une des notions clés de la problématique environnementale, à savoir l'énergie. Il invite la communauté scientifique à jeter une lumière nouvelle sur les relations complexes que pose le concept d'énergie tant à la production de l'espace habité qu'à ses pratiques. Le programme de recherche souhaite y contribuer et innover par la mobilisation d'une large communauté scientifique autour du lien critique entre environnement construit et énergie, dans un spectre qui s'étend de l'architecture à l'urbanisme jusqu'au territoire, en passant par le paysage, les sciences de l'ingénieur et les sciences de l'homme et de la société.

Un comité scientifique composé de dix-neuf experts, issus des milieux de la recherche et de l'innovation dans différentes disciplines, a sélectionné huit équipes de recherche parmi les vingt-neuf ayant candidaté. Celles-ci sont toutes adossées à des établissements d'enseignement supérieur afin d'intégrer leurs travaux de recherche dans des programmes pédagogiques.

Les équipes sélectionnées pour la première session (2011-2012) :

- "Projet [Re][For][Me]" établissement mandaté : ENSA Paris-Malaquais / responsables scientifiques : Raphaël Ménard et Maurizio Brocato (ENSA Paris-Malaquais, GSA)
- "Énergie et recyclage" établissement mandaté : Université IUAV de Venise / responsable scientifique : Paola Viganò (Université IUAV de Venise, La nouvelle question urbaine)
- "Figures des territoires de l'entropie. Climats et recroissances des Transfontalières "établissement mandaté : ENSA de Versailles / responsable scientifique : Philippe Potié (ENSA de Versailles, LéaV)
- "Des profondeurs des caves à la canopée : histoire et prospectives des politiques énergétiques d'une capitale économe 1770-2050 " établissement mandaté : CNAM / responsable scientifique : Emmanuelle Gallo (CNAM, HTTP)
- "Métropoles et mobilités durables à l'épreuve d'un nouveau paradigme énergétique. Bordeaux-France, Cincinnati-États-Unis, Curitiba-Brésil " établissement mandaté : ENSAP Bordeaux / responsable scientifique : J. Kent Fitzsimons (ENSAP Bordeaux, PAVE)
- "L'épiderme aérien des villes au regard de la question de l'énergie et des modes de vie : prospective des formes et des stratégies architecturales et urbaines. Learning from Chicago, Montréal, Paris " établissement mandaté : Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal / responsable scientifique : Sandra Breux (Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal)
- "Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes sudeuropéennes. Histoire, comparaison, expérimentation " - établissement mandaté : DR CNRS Aquitaine / responsable scientifique : Serge Briffaud (ENSAP Bordeaux, UMR CNRS ADES N°5185, CEPAGE)
- "Réalisation énergétique. Prendre Conscience, comprendre, mesure, faire advenir, fabriquer"- établissement mandaté : ENSA de Lyon / responsable scientifique : François Fleury (ENSA de Lyon, LAF).

Un séminaire de lancement du programme de recherche a eu lieu les 24 et 25 novembre 2011 à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville & des territoires de Marne-la-Vallée en présence de toutes les équipes retenues pour la première session, du comité scientifique de la consultation et de quatre grands témoins : Jean-Paul Deleage, physicien et historien des techniques, Luis Fernandez-Galiano, architecte, historien, professeur à l'ETSA de Madrid, Klaus Daniels, ingénieur, professeur émérite à la TU de Darmstadt et Dennis Meadows, professeur émérite de l'Université du new-Hampshire, membre du club de Rome et co-auteur du rapport Limits to Growth.

Le programme se poursuivra en 2012 avec l'appui de partenaires publics et privés, avec l'objectif d'élargir à seize le nombre d'équipes retenues dans le cadre de projets de recherche s'étalant sur deux ans.

V. 2. Les séminaires et la contribution du Conseil scientifique de l'AIGP à la révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France »

Dans le cadre de la révision du SDRIF, l'AIGP a été sollicité par le Conseil Régional d'Îlede-France pour apporter des recommandations et pistes de réflexion.

Dans ce but, l'AIGP a organisé un premier séminaire, le 17 septembre 2011, avec les 10 équipes du conseil scientifique qui a permis d'aborder le cadre réglementaire, le rôle

de la planification et, en référence à des visions métropolitaines, les enjeux de la révision du SDRIF.

Ce séminaire s'articulait en trois séquences. : Grands enjeux régionaux et planification ; visions métropolitaines et pratiques d'urbanisme ; quelle(s) collaboration(s) avec l'AiGP?

Il associait notamment, outre les 10 équipes d'architectes urbanistes du conseil scientifique, Alain Amédro Vice-Président du Conseil Régional, chargé de l'aménagement du territoire, Pierre Mansat, adjoint au Maire de Paris, Président de l'AIGP, Daniel Canépa, Préfet de la Région Île-de-France, Jean-Claude Ruysschaert, directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Ile de France), François Dugény et Vincent Fouchier, directeur général et directeur général adjoint de l'IAU ainsi que des représentants des ministères de la ville, de la Culture, de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

En vue de la première version du nouveau SDRIF prévue en février-mars 2012, une nouvelle contribution a été demandée, à l'instigation du Conseil régional, au Conseil scientifique de l'AIGP. C'est ainsi qu'un deuxième séminaire a été organisé les 2 et 3 décembre, à nouveau à l'IAU.

Ce séminaire a été l'occasion, pour les équipes, auxquelles une commande spécifique avaient été passée par l'AIGP, de présenter des propositions concrètes.

A partir des trois défis que sous-tend le futur SDRIF (l'égalité sociale et territoriale, l'anticipation des mutations énergétiques et l'attractivité de l'Île-de-France), trois grands thèmes de travail ont été retenus pour faire l'objet d'ateliers puis de restitutions et de débats : les territoires de la métropole mondiale, les mutations de la métropole ordinaire, cartes et représentations.

Au total, on comptait près de 40 participants dont tous les membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'AIGP ou leurs représentants auxquels s'étaient joints l'IAU et l'APUR.

Quatre journalistes ont été impliqués : Cyrille Poy, Frédéric Lenne, Rémy Cambau et Isabelle Bourboulon.

Le matériau disponible après le séminaire (présentation de chaque équipe, travaux en atelier, débats) a donné lieu à deux types de synthèse : l'une sous forme chronologique et linéaire, la deuxième sous forme de fiches synoptiques illustrées élaborées par l'équipe permanente de l'AIGP. Les deux documents sont liés dans un même coffret de présentation dont la diffusion est prévue d'ici l'été 2012.

V. 3. Les séminaires et soirées débats avec les CAUE d'Île-de-France

Dans le cadre de la convention signée en 2010 entre l'AIGP et l'Union régionale des CAUE, des « rencontres métropolitaines » avec séminaires de travail et soirées débats publiques ont été à nouveau organisées. L'objectif était de sensibiliser élus, techniciens des collectivités, acteurs et décideurs du Grand Paris aux problématiques liées à l'évolution de la densité du territoire.

Les deux thématiques retenues en 2011 :« Intensités» et « espaces ouverts » ont fait l'objet d'e deux sessions en 2011 avec l'organisation de quatre séminaires de travail (deux à l'AIGP, deux au ministère de la Culture) et de quatre soirées débats publiques (deux à la Halle aux Farines/ Université Paris Diderot et deux à l'ENSA Paris-Belleville).

Séminaires à l'AIGP . Le 28 avril 2011

A quelles conditions les espaces ouverts structurent-ils la Métropole?,

. Le 19 mai 2011

A quelle condition les outils réglementaires permettent-ils d'intensifier la métropole?

Soirée débat à la Halle aux Farines, Université Paris 7 Denis-Diderot

- . Le 16 juin 2011 « Quelles stratégies et quels outils pour intensifier le Grand Paris » Avec trois tables rondes :
 - ✓ Du règlement à l'urbanisme opérationnel : quelle marge de négociation ?
 - ✓ Le paradigme de l'intensité : quels nouveaux équilibres ?
 - ✓ Les temps de la pédagogie : quel partage avec les habitants ?
- . Le 30 juin 2011 « Les espaces ouverts sont-ils l'avenir du Grand Paris ? » Avec trois tables rondes :
 - ✓ Quelles réponses apportent-ils aux défis du XXIème siècle ?
 - ✓ Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs : pour quelles richesses ?
 - ✓ Que faut-il faire pour mieux asseoir le développement du Grand Paris des espaces ouverts ?

Séminaires au ministère de la Culture :

. Le 15 novembre 2011 matin

Logement : des stratégies foncières pour intensifier le Grand Paris

. Le 15 novembre 2011 après midi :

Le Grand Paris, métropole agricole

Soirée débat à l'ENSA Paris Belleville :

- . Le 1^{er} décembre 2011: « Des stratégies foncières pour intensifier le Grand Paris » Avec deux tables rondes :
 - ✓ Quelles politiques urbaines pour produire du foncier constructible ?
 - ✓ Comment et où construire 70 000 logements par an?
- . Le 15 décembre 2011 : « le Grand Paris Métropole agricole »

Avec deux tables rondes :

- ✓ Quelle politique foncière pour une agriculture diversifiée en lle-de-France?
- ✓ Quelles dynamiques pour un projet agricole métropolitain?

Chaque séminaire (fermé, sur invitation) accueillait environ 50 personnes : élus, experts, représentants de l'Etat, architectes du Conseil scientifique de l'AIGP, associations ...

Près de 250 personnes ont été accueillies à chacune des 4 soirées débats.

Le succès croissant de ces débats publics est unanimement reconnu.

Le site <u>www.conversationsmetropolitaines.com</u> relaie l'ensemble des débats. En 2012, L'AIGP s'attachera à élaborer une restitution synthétique de ces conversations

VI. LES ACTIONS DE VALORISATION

VI.I. Le site internet <u>www.ateliergrandparis.com</u>

Mis en ligne le 17 novembre 2010, ce site était initialement consacré à la présentation des travaux sur la mobilité réalisés par l'AIGP et son conseil scientifique. Il a fait l'objet d'un important développement tout au long de l'année 2011.

Une mise en ligne du nouveau site a eu lieu en avril 2011, suivie à la fin de l'année 2011 de la mise en ligne de nouveaux contenus et d'une nouvelle mise en page.

D'abord la création et le développement d'un sous-site d'actualité sous la forme d'un blog WordPress entièrement personnalisé qui a permis de mettre en ligne 170 articles sur les thématiques du Grand Paris, y compris un agenda évènementiel.

Ensuite un travail d'approfondissement des sections dédiées au conseil scientifique et à la consultation de 2008 a été entrepris.

A partir de la fin mars de nouvelles sections ont été créées sous la forme d'un centre de ressources sur le Grand Paris et l'AIGP comprenant : un agenda, un glossaire, une bibliographie, une cartothèque, une vidéothèque, une banque d'images, une présentation des références législatives et une chronologie du Grand Paris.

Durant l'été et le début de l'automne un important travail de réflexion et de création de contenus a été entrepris, pour aboutir le 6 octobre 2011 à la mise en ligne d'un site entièrement revisité dans son apparence et son ergonomie présentant trois nouvelles sections originales :

- ✓ Une carte interactive du « Grand Paris en 650 projets »,
- ✓ Une synthèse des travaux du conseil scientifique sur les stratégies possibles pour construire la ville sur la ville « Construire le Grand Paris »,
- ✓ Une carte interactive des « 1000 lieux du Grand Paris » tentant de faire émerger la richesse et la diversité des lieux de vie de la métropole. Commencé dans le département des Hauts-de-Seine, ce travail se poursuit en 2012 dans les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne dans un premier temps.

L'ensemble des soirées débats organisées avec les CAUE d'Île-de-France de même que les workshops tenus à l'AIGP ont également été mis en ligne.

La fin de l'année a été occupée notamment à revoir l'interface de présentation des cartes désormais plus interactives et plus ergonomiques.

Accompagnant l'enrichissement notable du site, la fréquentation a été multipliée par 5 entre janvier et décembre 2011, soit au total 60 000 visites et 180 000 pages vues sur l'année.

VI.2. Publications en ligne - Développement de bases de données

• Habiter le Grand Paris

Mis en ligne sur le site internet en 2011, ce document propose une synthèse des réflexions des dix équipes d'architectes du Conseil scientifique de l'AIGP menées dans le cadre de la consultation de 2008 puis au sein de l'AIGP notamment à l'occasion du séminaire tenu à l'abbaye des Vaux de Cernay en Janvier 2011. Le document illustré

des 10 équipes s'articule autour de quatre principes fondamentaux : utiliser le foncier disponible ; inventer de nouvelles typologies ; lier densité, intensité et diffus ; favoriser la mixité et la proximité

Treize pistes y sont proposées pour « construire la ville sur la ville » : Densifier les zones pavillonnaires, Densifier les zones d'activités, Requalifier les grands ensembles, Construire le long des infrastructures de transport, Urbaniser les parkings des centres commerciaux, Construire sur les toits, Libérer les règles, Transformer l'existant, Urbaniser les zones inondables, Requalifier les échangeurs, Intensifier les lisières, Construire des «hauts lieux», Construire autour des grands parcs.

Les 1000 lieux du Grand Paris (publication en ligne)

L'AIGP œuvre depuis plusieurs mois à l'identification des lieux qui font la richesse de la métropole parisienne. Deux stagiaires ont principalement travaillé à cette mission : Maud Nys et Amélie Crivelli, aujourd'hui vacataires.

Une réflexion préalable a été nécessaire pour définir une méthodologie et une typologie des lieux à répertorier. Ce travail, exhaustif dans un premier temps, s'est attaché à repérer les lieux identitaires, les lieux phares mais aussi des lieux plus méconnus, des lieux de vie de l'habitant de la métropole permettant de faire émerger la richesse du territoire métropolitain.

Une carte thématique, interactive et informative sur le département 92 a été mise en ligne sur le site de l'AIGP. Elle regroupe quelques 442 lieux classés en plusieurs catégories : Architecture contemporaine, Monuments historiques, Patrimoine du XX°siècle avant la deuxième guerre mondiale, Patrimoine du XX°siècle après la deuxième guerre mondiale, Patrimoine industriel, Scènes, Espaces culturels et de partage, Espaces d'exposition, Espaces verts, Évènements, Grands équipements sportifs et de loisirs.

Ces lieux sont géoréférencés et peuvent être localisés à l'aide du plan, de la vue aérienne ou de la fonction « street view » sur Google Maps. D'autre part, chaque lieu est renseigné au moyen d'une fiche informative contenant un lien internet sur le site correspondant.

Cette carte s'étendra peu à peu aux autres départements du Grand Paris et à d'autres rubriques avec l'ambition de constituer un panorama des lieux qui font l'identité métropolitaine et de créer un outil pratique de découverte de la métropole. Le travail de recherche sur les départements 93 et 94 sera en ligne d'ici l'été 2012, l'ensemble des départements devant pouvoir être renseignés d'ici la fin 2012.

• Le Grand Paris en 650 projets

Une carte interactive « Le Grand Paris en 650 projets » permet de visualiser les projets, les secteurs et les territoires d'aménagement en cours. Ces projets constituent un ensemble qui montre la multitude et la diversité des dynamiques à l'œuvre sur le territoire du Grand Paris : Opérations d'intérêt national (OIN), périmètres des Etablissements publics d'aménagement (EPA), périmètres potentiels des contrats de développement territorial (CDT) liés pour la plupart aux gares du futur schéma de transport, Zones urbaines sensibles (ZUS), projets inscrits dans le Programme national de rénovation urbaine (PNRU), Zones franches urbaines (ZFU), opérations d'aménagements de toute nature recensées par l'AIGP dont celles issues de l'Appel à initiative de Paris Métropole. Cette carte permet également de visualiser et superposer aux projets précités le futur réseau de transport Grand Paris Express ainsi que les prolongements de la ligne Eole, des différentes lignes de métro, les tramways en cours

et les autoroutes. Cette carte synthétique et prospective est destinée à être mise à jour périodiquement, au fur et à mesure de l'avancement des décisions.

• 13 recommandations pour la conception des gares du Grand Paris

En décembre, alors que s'ouvraient un certain nombre de débats sur les futures gares du Grand Paris et où la Société du Grand Paris lançait une consultation internationale pour recruter un architecte garant de la qualité architecturale, de l'identité et de la cohérence de l'ensemble des gares, l'Atelier international du Grand Paris et son Conseil scientifique ont apporté une première contribution intitulée «13 Recommandations pour la conception des gares du Grand Paris».

Ces recommandations s'articulent autour de 4 thématiques : Intermodalité et maillage ; Développement urbain ; Identité ; Une conception pluridisciplinaire.

Ces recommandations ont fait l'objet d'un communiqué de presse de l'AIGP paru le 1er décembre.

• Plaquettes de présentation de l'AIGP

Un principe de plaquette présentant succinctement l'AIGP et l'actualité de son action a été mise au point. Deux éditions ont été publiées en avril et septembre.

VI. 3. Conférences et participation à des débats du Directeur général (en France)

- 26 janvier : participation à la conférence de presse Grand Paris présidée par Maurice Leroy et Jean-Paul Huchon sur le thème « transports publics dans le Grand Paris ».
- 2 mars : participation à une table ronde sur le Grand Paris à l'occasion du Global Lodging Forum à Paris
- 23 mars : conférence « Quel Grand Paris ? » à Sciences-Po
- 5 avril : animation du déjeuner débat des Rencontres parlementaires sur le thème du Grand Paris
- 4 mai : participation à une table ronde sur le Grand Paris organisée par le département de Seine et Marne à Dammarie les Lys.
- 13 mai : participation au séminaire Le Grand Paris : quel projet pour une « villemonde ? » à l'Ecole des Ponts Paris Tech
- 15 juin : conférence sur le Grand Paris au Syndicat national de profilage des produits plats en acier (SNPPA)
- 6 juillet : participation à une table ronde sur le Grand Paris à la SMABTP
- 8 septembre : participation à une table-ronde autour du réseau de transport public du Grand Paris aux Arts et Métiers (CNAM)
- 15 septembre : conférence à la Sogeprom sur le Grand Paris, avec la participation d'Y. Lion
- 27 septembre : participation au colloque de la Caisse des Dépôts sur les pratiques internationales pour la réussite du Grand Paris au CCIP en présence de la ministre Mme Kosciusko-Morizet
- 10 octobre : participation à la journée « Le Grand Paris, 4 ans après », organisée par la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA)
- 19 octobre : rencontre au Ministère de la Culture sur le thème du Grand Paris avec les architectes Grand Prix national d'architecture
- 3 novembre : participation à l'AFEX Café sur le Grand Paris
- 8 novembre : participation au séminaire sur le paysage du Grand Paris, organisé par les Ateliers de Cergy

- 9 novembre : participation à une table ronde dans le cadre des Entretiens du patrimoine à la Cité universitaire de Paris
- 10 novembre : table ronde dans le cadre de Batimat sur « Projets dans le Grand Paris » avec B. Secchi, J-M Duthilleul, F. Leclercq
- 28 novembre : participation à une table ronde dans le cadre de la Conférence territoriale régionale
- 30 novembre : conférence sur le Grand Paris devant le Conseil du développement durable des Hauts de Seine
- 30 novembre : conférence sur « Autour des gares » organisé par Bouygues Construction
- 6 décembre à Paris, conférence « Carte blanche » sur le Grand Paris organisée par Archinov en partenariat avec le CSTB et Le Moniteur,
- 13 décembre : participation à une table ronde sur « Les paysages du Grand Paris » dans le cadre des Ateliers de Cergy
- 13 décembre : participation à une table ronde sur « Le logement, une priorité pour le Grand Paris ? » à la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), dans le cadre des Entretiens Friedland
- 14 décembre : participation à une table ronde sur « Le bois et le Grand Paris » à la CAPA
- 16 décembre : conférence sur le Grand Paris pour le personnel de la Caisse des Dépôts

VI.4. Participations de l'AIGP à des salons

Présence de l'AIGP sur le stand du ministère de la Ville et du Grand Paris aux trois salons ou congrès suivants :

- Le 14 juin aux journées d'échange des acteurs de la rénovation urbaine (JERU) au Palais des congrès Porte Maillot
- Les 27, 28 et 29 septembre 2011 au congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), à Bordeaux
- Du 22 au 24 novembre au congrès de l'Association des Maires de France (AMF) à la Porte de Versailles

VII. Actions internationales

L'AIGP a été souvent sollicité pour faire valoir, à l'étranger, les avancées du Grand Paris et développer la démarche particulière issue de la consultation de 2008-2009, pérennisée par la création de l'Atelier en 2010. Plusieurs de ces conférences se sont faites dans le contexte de la présentation de l'exposition itinérante « La consultation du Grand Pari(s) » organisée par la CAPA. Les architectes et les équipes membres du Conseil scientifique ont par ailleurs été eux-mêmes régulièrement sollicités à l'étranger et y ont prononcé de nombreuses conférences.

Enfin, plusieurs workshops à destination d'un public étudiant ont été organisés à l'AIGP associant des écoles d'architecture étrangères à des écoles françaises, notamment celles de Sydney, Bangkok et Tokyo. Les résultats de ces workshops sont visibles sur le site de l'AIGP.

VII. 1. Conférences à l'étranger sur le Grand Paris

- Participation à la conférence de presse et à une table ronde sur le thème du Grand Paris au KunstHalle à Berlin, 28 janvier 2011
- Berlin, dans le cadre de la présentation de l'exposition sur la Consultation du Grand Pari(s), février 2011
- Postdam, dans le cadre du congrès de la Convention européenne de la construction métallique, septembre 2011
- Tokyo, dans le cadre du Congrès de l'UIA et de l'initiative Tokyo 2050, septembre 2011
- Prague, dans le cadre de l'Architecture Week, octobre 2011
 Londres, dans le cadre de la Royal Overseas League, 12 octobre 2011
- Beijing, dans le cadre de la 3rd International Conference on Contemporary Problems in Architecture and Construction,
- Architecture and Urban Construction on the Low-carbon Strategies, 21-22 novembre 2011
- Moscou, dans le cadre du Moscow Urban Forum Global Solutions for Russian Cities, décembre 2011

VII. 2. Réception à Paris de délégations étrangères

- Réception du Directeur général de la municipalité de Dubaï et ses adjoints, dans le cadre d'une mission sur le Grand Paris, septembre 2011
- Réception d'une délégation d'experts nord-américains sur la « ville durable », 6 décembre 2011
- Participation aux Journées mondiales de l'Urbanisme, Paris, novembre 2011 (table ronde et conférence sur le Grand Paris)

VII. 3. Missions de coopération à l'étranger

- Bruxelles, présidence du Comité d'avis pour le choix de trois équipes internationales dans le cadre de la Consultation sur le Grand Bruxelles, lancée à l'image de celle du Grand Paris, 2010-2011
- Moscou, missions en juillet et septembre 2011 en liaison avec l'Ambassade de France sur la mise en place d'une consultation internationale sur le Grand Moscou à l'image de celle du Grand Paris. Invitation à être membre du Moscow City Strategy International Advisory Board (Première réunion le 10 décembre 2011). Cette consultation a été lancée fin 2011.

B- EUROPAN

2011 a été l'année du lancement du concours EUROPAN 11 ainsi que de sa réalisation. En outre, nous avons travaillé sur les sessions précédentes en terme de montage et de suivi des expérimentations des projets primés, ainsi que sur leur valorisation.

Rappel

Le thème de la 11ème session est

« Résonance entre territoires et modes de vie - Quelles architectures pour des villes durables ? »

EUROPAN 11, c'est 49 sites européens, dans 17 pays.

Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Kosovo, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède et Suisse.

En France, 6 sites ont été proposés à la réflexion des jeunes concepteurs:

Clermont-Ferrand « Saint-Jean »
Neuilly-sur-Marne « La pointe de Gournay »
Reims « Moulin de la Housse »
Savenay « La gare »
Stains « quartier des Batêtes »
Toulouse « Le Raisin ».

EUROPAN 11 et la démarche ECOCITES

Pour souligner son intérêt pour la participation des jeunes concepteurs européens à la réflexion sur la ville durable, le MEDDLT a souhaité associer la 11ème session d'Europan à la démarche Ecocités. Ainsi, 3 collectivités inscrites, à l'échelle de l'agglomération, dans cette démarche ont proposé un site: Neuilly-sur-Marne, Savenay et Stains

Le forum européen des sites, a eu lieu à Istanbul, Turquie les 3 et 4 décembre 2010

Ce séminaire auquel ont participé des représentants des villes, des experts du comité scientifique et les structures nationales, a eu pour objectif d'élaborer et de débattre d'un regroupement des sites par familles thématiques. Il a été aussi l'occasion pour les villes d'approfondir leur réflexion sur l'élaboration du dossier de site (périmètres, orientations programmatiques, enjeux...)

I / CONCOURS EUROPAN 11

• Lancement du concours EUROPAN 11 (le lundi 28 février 2011)

Le lancement a été lancé avec l'ouverture du module pour la 11 ème session sur le site web :

www.europan-europe.com. L'ensemble des sites mis au concours était présenté afin que les candidats puissent choisir celui sur lequel ils souhaitaient répondre. Chaque site était présenté sous la forme d'un dossier synthétique de 4 pages présentant ses caractéristiques, ses enjeux et ses orientations programmatiques.

(cf. annexe 1 : calendrier)

Inscriptions des candidats (à partir du lundi 28 février 2011)

Les informations sur le concours et les sites, ainsi que les formalités d'inscription, se sont faites en ligne sur le site web www.europan-europe.com. Une fois leur site choisi, les équipes se sont inscrites et ont pu ainsi avoir accès au dossier complet. Nous avons eu en France, au total 469 inscriptions sur 4 mois (contre 762 pour E10 et 378 pour E9). Dans l'ordre décroissant les sites qui ont eu le plus d'inscriptions sont :

Neuilly-sur-Marne (102), Stains (88), Toulouse (81), Savenay (73), Clermont-Ferrand (65) et Reims (60)

Europan 11 à l'échelle européenne, c'est 2999 inscriptions sur 49 sites, contre 4263 inscriptions sur 62 sites pour Europan 10 et 3276 sur 73 sites pour Europan 9.

• Evénement français de lancement EUROPAN 11 (lundi 14 mars 2011)

Evénement ouvert à l'ensemble des candidats potentiels, ce forum a présenté les thématiques et questionnements de la session ainsi que l'ensemble des sites français. Les représentants des villes sont présents afin de répondre à leurs questions.

Cet événement, ouvert à tous les candidats potentiels, est le premier de la session du concours. Il a permis de préciser les attentes et les apports du concours, d'aborder les thématiques de la session illustrées par les sites français et de donner la parole aux Villes partenaires. Elles ont ainsi répondu aux questions des candidats.

• Rencontres villes - candidats (fin mars à début avril 2011)

Des réunions ont été organisées sur chaque site afin que la ville et ses partenaires puissent préciser aux candidats leurs enjeux et leurs attentes.

Chaque réunion a été l'occasion de recentrer les problématiques et a fait l'objet d'un compte rendu traduit en anglais et diffusé à tous sur le site web avec les documents complémentaires jugés nécessaires.

• Rendu des projets et expertise (jeudi 30 juin 2011)

Nous avons reçu 239 projets, contre 429 pour E10 et 200 pour E9 ce qui représente 51% par rapport aux inscriptions, rapport qui reste stable par rapport à la session précédente.

Nous avons eu une moyenne de 40 projets rendus par site.

SITES	INSCRITS	RENDUS	% RENDUS / INSCRIPTIONS
Clermont-Ferrand	65	36	55 %
Neuilly-sur-Marne	102	48	47 %
Reims	60	35	58 %
Savenay	73	34	47 %
Stains	88	43	49 %
Toulouse	81	43	53 %
TOTAL	469	239	51 %

L'expertise a démarré 15 jours après la date limite de rendu des projets.

Une commission d'expertise, composée d'un coordinateur et de 6 experts, a été mise en place. Chacun est responsable d'un site et analyse les rendus en tandem avec l'un de ses confrères.

La méthode de travail a été la suivante : une réunion collective de lancement, puis un travail individuel et enfin un atelier collectif de 5 jours pour confronter les points de vue.

Des fiches d'expertise ont été rédigées sur chaque projet, excepté ceux qui ont été jugés insuffisants et souvent incohérents, puis diffusées aux membres du jury.

• Jury (4 & 5 novembre et 2 & 3 décembre 2011)

Le jury français, comme chaque jury national d'Europan, est composé de 9 membres et 2 suppléants. (cf. annexe 2 : composition du jury): Il se déroule en 2 phases.

1ère phase du jury (4 & 5 novembre 2011);

Dans un 1er temps, il s'est agit de retenir 10 à 15% des projets les plus porteurs d'innovation conceptuelle ou de démarche.

Les villes ont été présentes les 2 jours du jury et ont pu réagir aux débats mais sans droit de vote.

Le 1^{er} jour il s'est agit de présenter les sites et les projets, de débattre de l'intérêt des différentes attitudes de réponses et de repêcher certains projets.

Le 2^{ème} jour, le débat s'est poursuivi dans le cadre d'un classement - déclassement afin de présélectionner environ 17% des projets, soit 40 projets.

Au final c'est 46 projets qui ont été présélectionnés :

SITES	Nbre de projets rendus	Notes des experts			Présélectionnés Jury phase 1			
		Α	В	С		Α	В	TOTAL
Clermont-Ferrand	36	8	13	13	2	6	1	7
Neuilly-sur-Marne	48	8	25	12	3	7	1	8
Reims	35	9	13	11	2	7	2	9
Savenay	34	9	17	8		6	1	7
Stains	43	8	21	14		6	2	8
Toulouse	43	8	17	18		6	1	7
TOTAL	239	50	106	76	7	38	8	46

A l'issue de cette 1ère phase du jury l'ensemble des projets présélectionnés a été envoyé aux villes afin que localement celles-ci puissent en débattre.

2ème phase du jury :

Elle a eu lieu le 2 et 3 décembre 2011.Le jury primera les projets les plus intéressants parmi les présélectionnés, soit de 1 à 3 par site.

La 1ère journée les villes seront présentes pour les débats, elles seront absentes la 2nd journée qui sera une journée de votes.

Il faut rappeler que la procédure de jugement du concours a été récemment redéfinie.

A l'occasion de la 10 eme session, une adaptation concernant la procédure de sélection du jury a été mise en place afin de favoriser le passage du concours aux processus de

réalisation et afin de permettre l'attribution directe de marchés, de maîtrise d'œuvre, d'études urbaines et de réalisation aux équipes sélectionnées, en entrant dans le cadre de l'article 75 du Code des Marchés Publics relatif aux marchés expérimentaux, qui s'applique au programme national de recherche - expérimentation du PUCA.

Le principe pour la 2ème phase du jury est une sélection en 2 temps :

1er temps: «Sélection locale» par site de 3 projets (sans distinction de valeur), en vue des suites opérationnelles avec les collectivités, les aménageurs et les maîtres d'ouvrages partenaires.

<u>Critères</u>: Apport du projet par rapport à la problématique du site - Qualité et habileté dans le projet - Capacité du projet à évoluer dans le temps et dans le processus opérationnel - Innovation par rapport aux thèmes de la session.

2^{ème} temps: «Sélection nationale» globale (distinction de valeur entre lauréat/mentionné /cité)

Parmi le total des 18 projets retenus, choix des projets primés (lauréat et mentionné) et des cités, en conformité avec le règlement européen.

Le choix entre lauréat (prime 12 000 euros), mentionné (prime 6 000 euros), cité (pas de prime) est fonction de l'intérêt des projets et ne tient pas compte d'une répartition égale entre les sites. En France un budget de 108 000 euros est affecté aux primes (soit l'équivalent d'un lauréat et d'un mentionné par site).

<u>Critères</u>: En relation avec le débat prospectif sur les idées architecturales et urbaines à l'échelle européenne.

• Forum européen des villes et des jurys (4 & 5 novembre 2011 à Oslo)

Organisé entre les 2 phases du jury à Oslo (Norvège), ce forum européen est un point fort de la démarche Europan. Autour des 325 projets présélectionnés à l'échelle européenne, il a regroupé les élus et leurs partenaires, des membres des différents jurys, les membres du conseil scientifique européens et les secrétariats afin de prendre connaissance des tendances des jeunes concepteurs. Les ateliers, autour des grandes familles thématiques et des projets présélectionnés ont permis un véritable brassage européen où la démarche d'échanges a pris tout son sens. L'un des enjeux principaux de ce forum est de créer une culture commune des évaluateurs pour établir le choix final qui se déroulera dans une seconde session des jurys nationaux. Le forum est aussi l'occasion d'échanges structurés mais aussi informels entre jurys et représentants des sites, les seconds déléguant ensuite aux premiers le choix final des équipes primées. La France en parallèle y a organisé des réunions de travail avec ses représentants des sites et quelques membres du jury afin de débattre des idées qui retiennent leur attention et celles qui leur paraissent erronées parmi les 46 projets présélectionnés.

• Annonce des résultats (jeudi 15 décembre 2011)

Après vérification européenne de la légitimité des équipes primées, les résultats seront annoncés sur le site Internet dès le 15 décembre 2011.

II / VALORISATION DES SESSIONS

• Etude prospective sur les idées et thématiques porteuses issues d'Europan

L'Etude mise en place par le PUCA qui consistait en une démarche prospective prenant appui sur les projets d'Europan et les idées d'innovation urbaine et architecturale qu'ils ont révélé, confiée au laboratoire LeaV de l'Ecole d'architecture de Versailles et dirigée par Jean-Jacques Terrin a permis de faire émerger de nouvelles pistes de travail. Remettre ainsi l'innovation et les problématiques contemporaines au cœur des prochaines sessions d'Europan permettra de renouveler un débat qui est la richesse et le patrimoine d'Europan.

Cette étude a consisté à :

- Une relecture des documents publiés par Europan pour identification des points forts,

- Revisiter les projets des sessions récentes afin de mettre en avant les idées présentes qui ouvrent sur des perspectives nouvelles,
- Confronter ces idées avec les travaux de recherche en cours,
- Organiser des sessions de brainstorming avec des chercheurs, des professionnels et des responsables d'Europan,
- La rédaction d'un texte de 40000 signes destiné à la publication ainsi que d'un 4 pages.

• Lettre électronique d'information.

L'objectif de cette lettre électronique d'information est d'attirer rapidement l'attention d'un public ciblé sur l'actualité d'Europan avec le cas échéant un lien vers des pages spécifiques du site Internet que l'on souhaite porter à la connaissance du public. Elles sont sans contraintes de périodicité.

• Conception d'outils multimédias sur la 11ème session.

Un module spécifique Europan 11 au sein du site Internet d'Europan France et un DVD reprenant l'ensemble des informations contenues sur le module présenteront l'ensemble de la session française : les résultats mais aussi, les débats entre experts, professionnels, élus, les attentes des villes, les réponses des jeunes concepteurs, le point de vue du jury.....

Après une consultation auprès de 3 prestataires Mental Works, a été sélectionné bien qu'il ait déjà réalisé Europan 5, 6, 7, 8, 9 & 10 car à nouveau le mieux disant. Mental Works est assisté par un graphiste de chez Warmgrey, lui aussi sélectionné après consultation de 3 prestataires. Agnès Fernandez, journaliste, est chargée des interviews et du rédactionnel.

Il a été décidé de produire le plus en amont possible une partie des données et de les mettre en ligne au fur et à mesure sur le web. Aujourd'hui un certain nombre d'informations liées à la phase préparation du concours sont déjà disponibles. La 2ème phase concernant les projets, les avis du jury, les réactions des villes et les analyses a déjà commencé et sera mise en ligne en avril 2012 pour la clôture de la session.

• Gestion de la banque de données documentaires

La banque de données, accessible depuis le site Internet d'Europan France est alimentée par des données en temps réel sur la 11 ème session.

III / REALISATIONS EXPERIMENTALES DES SESSIONS

- Montage et suivi des études urbaines et des réalisations (cf. Annexe 3 & 5) Pour promouvoir le passage des concours d'idées aux réalisations pour les sessions 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, Europan-France a continué à proposer aux villes et maîtres d'ouvrages partenaires :
- une assistance au montage des processus de réalisation : études de définition ou de faisabilité urbaines et architecturales pré-opérationnelles et réalisations,
- un co-financement des études pré-opérationnelles par le Puca.
- un suivi des études et des réalisations et une expertise sur le développement des projets.

En 2011, le montage et le suivi des processus de réalisation ont concerné 26 projets. Le montage a concerné aussi bien celui de projets urbains et architecturaux en phase d'études urbaines que celui de réalisations architecturales en phase opérationnelle. La priorité a été donnée aux suites d'Europan 10, mise en place des consultations urbaines des équipes sélectionnées et des missions d'études urbaines et de développement des projets urbains et architecturaux pour les équipes retenues.

• Etude « La commande urbaine dans les processus de réalisation Europan en France » (cf. Annexe 4)

L'étude portant sur un bilan-évaluation intermédiaire de la phase de commande urbaine dans le cadre des processus de réalisation Europan a été finalisée (A.Coquet et C. Schorter).

Celle-ci a mis l'accent sur le rôle, la méthodologie et l'évolution de la commande urbaine en relation avec l'évolution générale de l'échelle des sites, de simple faisabilité initiale et intermédiaire facilitant le passage à des réalisations architecturales à une commande plus complexe et phasée se développant sur des durées importantes.

Monographies

- Suite du pilotage et du suivi de la réalisation de 2 monographies déjà lancées : Europan 4 - Grenoble, Europan 5 - Reims et Europan 6 - Roubaix

IV / VIE EUROPAN

L'année a été ponctuée de rencontres avec d'autres pays partenaires d'EUROPAN 11 afin de confronter les points de vue, d'enrichir le débat et les expériences, que ce soit au niveau :

- des secrétariats
- du conseil scientifique.

D'autres types de réunions liées à la procédure européenne du concours se sont tenus pour prise de décision :

- réunion des secrétariats
- groupes de travail préparatoire
- assemblée générale...

C-POPSU

Le programme POPSU (Plate-forme d'Observation des Projets et des Stratégies Urbaines) est financé par le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture – Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement) au sein du GIP AIGP [Atelier International du Grand Paris] et les collectivités territoriales partenaires du programme. Son pilotage relève un caractère partenarial fort entre ces deux acteurs. Tout en renforçant la recherche locale, le programme POPSU permet aussi de partager la connaissance produite avec les acteurs des villes. Il propose une analyse comparative thématique de la fabrique des agglomérations étudiées.

I/ DANS LES GRANDES VILLES FRANCAISES

POPSU 2 :

Responsable du programme : Danièle Valabrègue

Responsable scientifique: Alain Bourdin

Chargés d'étude: Hélène Dang-Vu, Jean-Baptiste Marie (à partir de septembre 2011),

Clément Orillard (jusqu'en juillet 2011)

Comité de coordination scientifique: Alain Bourdin, Elisabeth Campagnac, Marie-

Pierre Lefeuvre

POPSU 2, s'adresse à des groupements entre, d'une part des collectivités territoriales représentantes de grandes métropoles françaises et d'autre part des équipes de recherche. Faisant suite aux avis du jury du 30 septembre 2010, les consortiums de **Bordeaux**, **Grenoble**, **Lille**, **Lyon**, **Marseille**, **Nantes**, **Rennes**, **Strasbourg**, **Toulon**, **Toulouse** ont été retenus, et ont rédigé en 2011 leur programme définitif de recherche et contractualisé par convention avec le GIP AIGP. Le programme POPSU 2 met l'accent sur les connaissances à produire pour servir la stratégie des acteurs dans les métropoles. Il s'agit de se projeter dans l'avenir pour étudier en quels termes poser la ville de demain.

Le programme permet de développer un travail comparatif à l'échelle nationale sur cinq thèmes, sur deux ans. Il a proposé une série de séminaires thématiques rassemblant des représentants des villes et des experts chercheurs et professionnels pour débattre, échanger et définir les termes de la comparaison entre les stratégies urbaines et des processus de projets innovants. Chaque équipe de recherche participe à deux ou trois thèmes : des séminaires sur chacun des cinq thèmes sont organisés pendant la durée du programme.

Cing thèmes pour fonder la comparaison ont été déterminés :

Thème 1 : la prise en compte de la durabilité à l'échelle du quartier, de la ville et de la métropole

Dans les villes concernées, comment l'action publique prend-elle en compte les effets de l'organisation spatiale sur les émissions de gaz à effet de serre GES? Comment s'articulent la production de normes très strictes en matière d'environnement, et les nécessaires négociations et adaptations qui caractérisent l'action publique dans le champ de l'aménagement urbain? Comment les objectifs du développement durable (non confondus avec ceux de la lutte pour la limitation des émissions de gaz à effet de serre) contribuent-ils, avec la crise et ses effets, à une redéfinition des stratégies urbaines?

Thème 2 : les gares, pôles d'échanges et leurs quartiers

Quelles sont les stratégies urbaines que le renouvellement de ces équipements impose aux villes et à quelles échelles ? Quelles en sont les conséquences sur les mobilités urbaines et sur l'organisation de l'espace urbain? Comment prendre en compte les usages de la mobilité ? Quel est le rôle des nouvelles gares TGV et quel est leur poids sur les choix économiques des collectivités locales ? Comment les gares (et d'autres pôles d'échanges) se transforment-elles en de nouveaux objets urbains ?

Thème 3 : les « fragilités urbaines »

Quelles sont les « fragilités urbaines » aujourd'hui : fragilités dans l'organisation urbaine (prix des logements, fonctionnement des équipements et des services urbains, occupations de l'espace fonctionnellement dangereuses) ; fragilités sociales (liées aux effets de la crise, par exemple les arrivées massives de chômeurs en fin de droits, mais aussi à des évolutions structurelles sur le plan sociologique, démographique, culturel) ; fragilités économiques (même en contexte favorable) ; fragilités environnementales (par exemple la nouvelle acuité de la question de l'eau). En quoi la crise actuelle agit comme un révélateur de ces fragilités urbaines ? Comment les responsables des villes s'organisent-ils (et peuvent-ils s'organiser) pour identifier ces « fragilités urbaines » et les risques qu'elles représentent, et pour les traiter (par exemple, retour sur les dispositifs ANRU, etc.).

Thèmes 4 : la régulation territoriale

Quelles sont les modalités de mise en cohérence des diverses actions de production d'une ville, publiques ou privées? Par quelles coopérations, quelles institutions, l'établissement de quels types de règles du jeu passent-elles? Quels outils mobilisent-elles? Dans quelle mesure l'articulation entre les plans et les projets en rend-elle compte? Comment la notion européenne de développement intégré est-elle interprétée? Quel est le rôle des circulations des personnes, des pratiques, des modèles?

Thèmes 5 : économie de la connaissance

Quelle est la place de l'économie de la connaissance dans l'organisation sociale des agglomérations, mais aussi dans les stratégies des acteurs publics pour l'aménagement de leurs métropoles ? Ceci pose la question du rôle nouveau des universités (quel est le rôle des universités dans les dynamiques urbaines ? Comment s'articule l'aménagement universitaire et l'aménagement urbain à une échelle élargie ? Comment prendre en compte les modes de vie et les attentes des étudiants). Toutes les démarches de type cluster sont également concernées et plus généralement la place des activités économiques qui reposent sur la création et la gestion d'informations. La question de la culture y a souvent été associée ces dernières années ; dans quelle mesure cela a-t-il évolué ?

Séminaires thématiques

La plate-forme a organisé des séminaires thématiques en vue de faire émerger les axes comparatifs de recherche entre les équipes concernées. Ces événements ont porté sur les thèmes suivants : Gares et pôles d'échanges, le 17 mars 2011 et le 19 octobre 2011, Fragilités urbaines, le 17 juin 2011, Régulations territoriales, le 13 juillet 2011, Economies de la connaissance, le 19 septembre et le 23 septembre 2011, et Développement durable, le 6 décembre 2011. Afin d'assurer la coordination du programme POPSU 2, des réunions régulières du comité de coordination scientifique

ont été assurées tout au long de l'année 2011. Les comptes rendus des séminaires et des réunions du comité de coordination scientifique sont disponibles sur le site intranet du programme POPSU 2.

Les notes méthodologiques

Des notes méthodologiques ont été remises par chaque consortium aux membres du comité de coordination national. Elles définissent avec précision les approches, les problématiques et la méthodologie des équipes de recherche pour chacun des thèmes étudiés par les consortiums (de deux à trois thèmes). L'évaluation de ces notes a permis au comité de coordination nationale de réorienter les programmes de recherche des équipes locales lorsque cela s'avérait nécessaire, et de faire émerger des axes de recherche de comparaison structurant sur les thèmes, à l'échelle nationale.

Lettres d'information

Deux lettres d'information ont été diffusées auprès des acteurs du programme dans la perspective de les informer régulièrement sur le déroulement du programme POPSU 2. (cf. annexe 6 & annexe 7)

II/ DANS LES VILLES EUROPEENNES

• POPSU Europe

Responsables du programme : Danièle Valabrègue & Pierre Bernard

Responsable scientifique: Jean-Jacques Terrin

Chargé d'étude : Jean-Baptiste Marie

Experts du programme: Charles Ambrosino, Paul Ardenne, Pascal Le brun-Cordier,

Elsa Vivant

Le principe fondateur de ce programme est d'établir un meilleur dialogue entre les milieux de la recherche urbaine et les acteurs de villes européennes, et d'échanger des expertises entre ces villes sur des projets d'aménagement urbain en cours d'élaboration.

Suite au premier programme de séminaires qui s'est déroulé en 2009 sur le thème 1 : « Gares TGV et dynamiques de renouvellement urbain » ; et en 2010 sur « Nouveaux modèles d'aménagement de l'espace public : La marche et le partage avec les autres modes de déplacement ». En 2011, deux séminaires ont permis d'explorer le thème de « la ville des créateurs », interrogeant la place des créateurs dans la fabrique de l'urbain. Les artistes et d'une façon plus générale les créateurs, par le rôle qu'ils y jouent et par leurs productions, modifient autant le regard porté sur la ville que l'expérience et la fabrique de l'urbain. À l'écoute et critiques de ce qui se passe dans le monde, les créateurs contribuent à l'évolution des modes de vie en proposant de nouveaux usages de l'espace qui affectent la sociabilité, les services, les modes de travailler, d'habiter, de se déplacer et se divertir. Face à l'institutionnalisation de l'art, un certain nombre de questions se posent sur le rôle alternatif et l'influence de ces habitants, comment envisager un autre regard sur la place des créateurs dans la ville et la fabrique de celle-ci. (cf. annexe 8)

Principaux enjeux et questionnements :

Pour favoriser les échanges entre acteurs des villes et chercheurs sur ces questions, le programme de séminaires s'est organisé autour de trois axes :

Axe 1 - Les créateurs habitants

<u>La ville est-elle accueillante pour les communautés créatives, comment celles-ci s'approprient-elles les lieux qu'elles investissent ?</u>

Les expériences d'investissement spontané de lieux marginaux ou délaissés (squats, friches, ...) et de quartiers paupérisés, souvent périphériques, montrent qu'un fort potentiel de revalorisation de ces espaces est dû à la présence de communautés créatives. Leur présence, au sein de ces territoires, s'affirme souvent comme un levier de développement d'un point de vue culturel, social et économique, contribuant à transformer le territoire et son identité. De plus, la production et la diffusion de manifestations culturelles, telles que festivals, spectacles ou expositions, à l'initiative de créateurs génèrent des dynamiques urbaines qui enrichissent la vie des quartiers tout en les rendant plus attractifs pour les habitants et les visiteurs, mais également pour les acteurs de la vie culturelle, politique et économique. De cette présence rarement anticipée découle parfois un dynamisme qui se double souvent d'un processus de gentrification qui amène ces communautés souvent précaires et vulnérables à la pression du marché immobilier à rechercher de nouveaux lieux d'habiter.

Axe 2 - Les créateurs inventeurs

Quelles formes d'habiter émergent des modes d'appropriation des espaces par les créateurs ?

Par leur regard sensible, décalé et souvent critique, les créateurs révèlent l'identité et le potentiel des lieux. Par leur capacité à occuper et à animer des espaces, aussi bien publics que privés, dans un contexte de pénurie ou de ressources limitées, ils conçoivent de nouvelles formes d'habiter et expérimentent de nouveaux modes d'appropriation des espaces urbains. Au-delà de l'aménagement de lofts et d'ateliers, les créateurs imaginent leurs logements comme des laboratoires expérimentaux où de nouveaux modes de vie sont mis en œuvre, impliquant le détournement ou le contournement de l'affectation initiale de ces espaces ou en s'inscrivant le temps d'une mutation. Les créateurs, en s'installant, questionnent les usages existants et en devenir, interroge l'usage de ces lieux, permettant ainsi la découverte de nouveaux usages et de nouvelles formes d'habiter. Enfin, l'œuvre artistique s'envisage très souvent comme éphémère, alors que la fabrique de la ville est pérenne et lente, cette disjonction des temporalités interroge comment la ville peut gérer le temporaire.

Axe 3 - Les créateurs acteurs

Les créateurs sont-ils partie prenante d'une ville dynamique, créative, solidaire?

La présence des créateurs au cœur de la ville et leur présence dans ses espaces publics se décline de multiples façons : durable ou éphémère, formelle ou informelle, spectaculaire ou plus discrète. A côté de la création institutionnalisée, des initiatives plus spontanées émergent. L'action artistique et créative peut tour à tour créer la forme urbaine, révéler l'invisible, nourrir une mémoire collective, animer le quartier ou participer au renouement du lien social. Les initiatives artistiques, par leur caractère expérimental, permettent de transgresser les frontières entre les publics, entre les espaces et les temporalités, entre spectateurs et créateurs. Ces initiatives sont créatrices de lien social et favorables à la mise en œuvre d'une culture urbaine commune. Pourtant, elles se heurtent souvent au manque de ressources, mais aussi

aux capacités d'accueil d'espaces publics qui doivent se rendre plus flexibles et susceptibles d'accepter l'imprévu et l'incertain.

Organisation des séminaires

Le premier séminaire s'est tenu à Lausanne les 17 et 18 Novembre 2011;

Le second sera organisé à Lyon les 26 et 27 Janvier 2012.

Les villes de Lyon, Lausanne, Berlin, Birmingham, Montréal, Montpellier, Nantes sont représentées lors de ces séminaires.

Chaque séminaire a fait l'objet d'un dossier préparatoire sur les projets proposés par la ville hôte réunissant informations, données, publications et synthèses des recherches menées sur chaque opération. Ces recherches sont présentées lors du séminaire. Les autres villes partenaires réalisent également un dossier sur les opérations qu'elles ont présenté lors du séminaire.

Les experts ont fait une analyse de ces travaux et préparé leurs interventions à partir de ces dossiers.

Les participants des séminaires sont des professionnels et des chercheurs impliqués dans les projets de la ville hôte, des représentants des villes partenaires, les chercheurs ou experts invités.

Chaque séminaire s'est déroulé sur deux jours :

- Premier jour : présentation de la problématique de la ville hôte
- Deuxième jour : présentation des problématiques des deux villes partenaires débat avec les experts.

Valorisation du programme

Publication: Restituant les travaux du séminaire POPSU Europe en 2010 sur les « Nouveaux modèles d'aménagement de l'espace public : La marche et le partage avec les autres modes de déplacement», la plate-forme POPSU Europe a publié l'ouvrage « Le piéton dans la ville, l'espace public partagé » composé de textes édités sous la direction de Jean-Jacques Terrin, aux Editions Parenthèses, dans la Collection « La ville en train de se faire ».